Cote du document: EB 2012/LOT/G.13

Date: 9 novembre 2012

Distribution: Publique

Original: Anglais



Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Transmission des documents:

Jean-Philippe Audinet

Conseiller technique principal téléphone: +39 06 5459 2305 courriel: j.audinet@ifad.org **Deirdre McGrenra**

Chef du Bureau des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374 courriel: gb_office@ifad.org

Pour: Approbation

1

Table des matières

Recommandation d'approbation

Première partie – Introduction	1	
Deuxième partie – Recommandation		
Annexe		
Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC): Garantir l'accès des ruraux pauvres à la terre avec la Coalition internationale pour l'accès		
à la terre	3	

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, telle qu'elle figure au paragraphe 8.

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), d'un montant de 2 millions d'USD.

Première partie - Introduction

- 1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui au programme de recherche et de formation mené par le centre international ci-après ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI: la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC).
- 2. Le document relatif au don soumis au Conseil d'administration pour approbation figure en annexe au présent rapport:

Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC): Garantir l'accès des ruraux pauvres à la terre avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre

- 3. Les objectifs et la teneur du programme de recherche appliquée considéré sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'à la politique du Fonds en matière de financement sous forme de dons.
- 4. L'objectif stratégique primordial qui guide la Politique révisée du FIDA en matière de dons, approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2009, est de promouvoir des approches et technologies efficaces et/ou innovantes ainsi que des politiques et institutions qui favorisent le développement agricole et rural en donnant aux populations pauvres, femmes et hommes, des zones rurales des pays en développement les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire.
- 5. La politique vise l'obtention des produits ci-après: a) les activités novatrices sont favorisées et des technologies et approches innovantes sont élaborées en appui au groupe cible du FIDA; b) la sensibilisation, le plaidoyer et la concertation sur des questions concernant directement les populations rurales pauvres sont encouragés par le groupe cible et en son nom; c) l'aptitude des institutions partenaires à offrir toute une gamme de services en faveur des populations rurales pauvres est renforcée; et d) l'apprentissage sur la base des enseignements tirés de l'expérience ainsi que la gestion et la diffusion des savoirs en relation avec la réduction de la pauvreté rurale sont encouragés auprès des parties prenantes, tant au niveau régional qu'interrégional.
- 6. Le programme proposé est conforme à l'objectif et aux produits escomptés de la Politique révisée du FIDA en matière de dons. Le don concourt plus particulièrement à l'obtention de deux des produits prioritaires de la Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons, à savoir:

- La sensibilisation, le plaidoyer et la concertation sur des questions concernant directement les populations rurales pauvres sont encouragés par le groupe cible et en son nom.
- L'apprentissage sur la base des enseignements tirés de l'expérience ainsi que la gestion et la diffusion des savoirs en relation avec la réduction de la pauvreté rurale sont encouragés auprès des parties prenantes, tant au niveau régional qu'interrégional.
- 7. Il contribuera aussi à l'obtention d'un troisième produit de la politique en matière de dons, celui qui est lié au renforcement des capacités des institutions partenaires, par le biais de formations, d'itinéraires d'apprentissage, d'activités en réseau et d'un appui financier direct en faveur des membres de la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

Deuxième partie - Recommandation

8. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme "Garantir l'accès des ruraux pauvres à la terre avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre", accordera un don ne dépassant pas deux millions de dollars des États-Unis (2 000 000 USD) à la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC), à l'appui d'un programme de deux ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président Kanayo F. Nwanze

Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC): Garantir l'accès des ruraux pauvres à la terre avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre

I. Contexte

1. Le FIDA a réaffirmé dans son Cadre stratégique 2011-2015 que garantir l'accès équitable des ruraux pauvres, femmes et hommes, à la terre faisait partie de ses priorités stratégiques. C'est aussi la mission fondamentale de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (la Coalition), dont le FIDA a été un membre fondateur en 2003.

- 2. En 2010, en vue de la formulation de son nouveau Cadre stratégique (2011-2015), la Coalition a fait réaliser une évaluation externe dont les constatations ont été: i) que la Coalition était devenue une plateforme en plein essor d'organisations intergouvernementales, d'ONG et d'instituts de recherche qui était capable d'exercer une influence par l'intermédiaire de ses multiples parties prenantes; ii) qu'elle influençait les processus d'élaboration des politiques internationaux et nationaux; et iii) qu'elle avait lancé une série d'activités en réseau pour faire souffler un vent de changement, tout particulièrement dans les domaines de l'apprentissage, de la recherche, du renforcement des capacités et du plaidover. L'évaluation externe a recommandé: i) l'adoption d'une stratégie d'ouverture encourageant l'adhésion de nouvelles parties prenantes, notamment les gouvernements et le secteur privé, qui sont des acteurs clés dans le domaine foncier; ii) le recentrage des efforts sur la mise en œuvre des politiques et non plus sur leur formulation; et iii) l'adoption d'une approche plus stratégique du classement des priorités et de l'allocation des ressources. Ces deux dernières années, la Coalition s'est soumise avec succès à un processus de réforme, qui a stabilisé sa structure de gouvernance et favorisé la décentralisation moyennant l'établissement de plateformes régionales et de pôles de coordination régionaux, hébergés par des membres de pays en développement. De plus, la Coalition a lancé la Stratégie d'engagement national dans des pays prioritaires.
- 3. Aujourd'hui, la Coalition est un réseau unique de 116 organisations membres, qui promeut l'accès à la terre et la sécurité foncière, par le biais de la recherche, de la gestion et du partage des savoirs, du renforcement des capacités, de la concertation sur les politiques et du plaidoyer. Présente à la fois au niveau national et au niveau mondial, la Coalition est en passe de devenir le principal réseau de référence qui soit capable de faire le lien entre les questions foncières et la pauvreté rurale dans des environnements en pleine évolution. L'intérêt croissant que suscite la Coalition est démontré par l'accroissement permanent du nombre de ses membres et leur diversification¹, l'élaboration de nouveaux programmes et de nouveaux partenariats de partage des savoirs (tels que la Matrice foncière et le Portail foncier) et les résultats fructueux de ses activités de mobilisation de ressources. Le Secrétariat et les membres de la Coalition ont participé à la préparation des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, qui ont été entérinées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en mai 2012. Tant le Secrétariat que les membres de la Coalition sont déterminés à contribuer à la promotion et à la mise en œuvre de ces directives.

-

¹ À l'issue de l'Assemblée des membres de 2011, qui s'est tenue à Tirana (Albanie), le nombre d'organisations membres de la Coalition est passé de 81 à 116, dont 33 nouvelles organisations de la société civile locales et régionales et trois organisations intergouvernementales.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

4. La gouvernance des terres et l'accès équitable et sûr aux ressources foncières pour les femmes et les hommes pauvres des zones rurales restent des facteurs critiques de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté, du développement agricole et de la viabilité écologique. Dans sa Politique relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière (2008), le FIDA a réaffirmé son engagement à collaborer avec la Coalition et à lui apporter son soutien. Le don proposé est en harmonie avec le premier objectif stratégique et domaine d'intérêt thématique du FIDA: "Le FIDA s'attachera à garantir l'accès des ruraux pauvres, femmes et hommes, à la terre et à l'eau et à le rendre plus équitable, ainsi qu'à améliorer leur sécurité foncière, conformément à la Politique du FIDA relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière."²

- 5. Le don concourt plus particulièrement à l'obtention de deux des produits prioritaires de la Politique révisée du FIDA en matière de dons, à savoir: i) la sensibilisation, le plaidoyer et la concertation sur des questions concernant directement les populations rurales pauvres sont encouragés par le groupe cible et en son nom; et ii) l'apprentissage sur la base des enseignements tirés de l'expérience ainsi que la gestion et la diffusion des savoirs en relation avec la réduction de la pauvreté rurale sont encouragés auprès des parties prenantes, tant au niveau régional qu'interrégional. Il contribuera aussi à l'obtention d'un troisième résultat de la politique en matière de dons, celui qui est lié au renforcement des capacités des institutions partenaires, par le biais de formations, d'itinéraires d'apprentissage, d'activités en réseau et d'un appui financier direct.
- 6. Ce don constitue un élément du plan de travail stratégique conjoint pour 2012 de la Division des politiques et du conseil technique et du Département de la stratégie et de la gestion des savoirs, qui contribue au domaine thématique de la gouvernance des ressources naturelles. Il couvre une durée de deux ans (et non d'un an, comme pour les dons déjà octroyés par le FIDA à la Coalition, en 2009 et 2011) afin de réduire les coûts de transaction du financement du FIDA, de contribuer à améliorer la prévisibilité du financement des plans de travail annuels de la Coalition et de tirer parti des cofinancements. Le don appuie l'exécution du Cadre stratégique actuel de la Coalition, qui a été approuvé par le Conseil de la Coalition en 2011.

III. Le programme proposé

- 7. Le principal objectif du programme est de permettre aux femmes et aux hommes pauvres de bénéficier d'un accès sûr et équitable à la terre.
- 8. Les objectifs du programme sont alignés sur les grands axes du Cadre stratégique 2011-2015 de la Coalition: i) influer sur la formulation et la mise en œuvre des politiques foncières nationales, dans l'intérêt des femmes et des hommes pauvres des zones rurales; ii) infléchir les processus et les systèmes liés à la gestion des terres, au niveau mondial et régional, en faveur de politiques et d'une gouvernance foncières favorables aux pauvres; et iii) créer un réseau de gestion des savoirs sur la gouvernance des terres qui fasse autorité en la matière et qui concoure à l'amélioration significative du suivi, du partage et de l'assimilation des savoirs dans le domaine foncier.
- 9. Les groupes cibles de la Coalition sont: les petits exploitants agricoles et les producteurs marginalisés, en particulier les femmes; les populations rurales tributaires des ressources collectives; les paysans sans terres; et les populations touchées par des conflits fonciers. Les bénéficiaires immédiats du don sont les partenaires locaux et nationaux de la Coalition, qui représentent ces groupes cibles ou défendent leurs intérêts dans le domaine foncier, par le biais d'une assistance

-

² Cadre stratégique du FIDA 2011-2015, page 32.

technique, du renforcement de leurs capacités, du partage de l'information, du plaidoyer ou de la concertation sur les politiques.

- 10. Le programme comprend trois composantes:
 - Composante 1: appuyer la formulation et la mise en œuvre des politiques foncières au niveau national. Par l'intermédiaire de ses membres, la Coalition fournira un appui financier et technique à des activités visant à promouvoir les droits fonciers et l'accès à la terre des populations rurales pauvres au niveau local. La Coalition facilitera la collaboration entre ses membres - organisations de la société civile et organisations intergouvernementales au niveau national, et suscitera de nouvelles possibilités de travailler avec les gouvernements et d'autres acteurs essentiels. Les activités de la composante sont les suivantes: i) dialogue et plaidoyer, au niveau national et infranational, sur la réforme foncière et agraire et la promulgation de lois foncières; ii) sensibilisation à la question des droits fonciers des femmes et des groupes marginalisés en milieu rural; et iii) autonomisation et renforcement des capacités des organisations de la société civile, en particulier les organisations paysannes, pour améliorer l'efficacité de leurs activités sur les questions foncières. Pour réaliser ces interventions, la Coalition utilisera ses programmes et ses mécanismes de financement, notamment les partenariats fonciers, l'Initiative de communication sur les questions foncières et les initiatives mondiales "Pressions commerciales sur la terre" et "Droits fonciers des femmes". Parallèlement à ses activités relatives à la formulation de politiques foncières, qui restent nécessaires, la Coalition concentrera ses efforts sur la mise en œuvre des politiques novatrices existantes. Dans les deux cas, la Coalition devra fournir un appui géographiquement ciblé à ses membres et à ses partenaires, afin de tirer parti des possibilités d'avoir une incidence directe (lois foncières récentes, promoteurs au sein des gouvernements, etc.) ou de transposer à plus grande échelle les interventions novatrices. En consultation avec les divisions régionales du FIDA, la Coalition a sélectionné neuf pays parmi une liste de 15 pays prioritaires ayant lancé un processus de Stratégie d'engagement national, dans lesquels la collaboration avec le FIDA sera renforcée (Cambodge, État plurinational de Bolivie, Éthiopie, Malawi, Népal, Niger, Pérou, Philippines et Togo). Le programme vise à appuyer, pour autant que ce soit possible et utile, les efforts que déploie le FIDA afin de promouvoir la sécurité foncière des ruraux pauvres par le biais d'une collaboration avec les membres et les partenaires de la Coalition.
 - ii) Composante 2: influencer les grands processus mondiaux et régionaux liés à la gestion des terres. Par l'intermédiaire de ses membres, la Coalition participera aux processus mondiaux et régionaux afin de veiller à ce que les politiques et les directives convenues au niveau international dans le domaine foncier se traduisent en engagements pour une gouvernance des terres qui soit favorable aux pauvres. Les interventions prévues à ce titre sont les suivantes: i) promouvoir et appuyer la concrétisation et la mise en œuvre des principaux instruments et politiques convenus au niveau international, notamment les Directives volontaires du CSA; et ii) lancer ou faciliter le dialogue entre les principaux acteurs, en particulier la société civile, les gouvernements, le secteur privé et les organisations de développement bilatérales et multilatérales, sur les questions foncières essentielles et nouvelles. Après avoir mobilisé ses membres en 2010-2012 afin qu'ils participent à la formulation des Directives volontaires, la Coalition, en 2013-2014, s'attachera à collaborer avec l'équipe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) chargée des régimes fonciers, le FIDA et les autres partenaires concernés pour promouvoir leur mise en œuvre.

iii) Composante 3: gestion des savoirs et surveillance des terres. La Coalition souhaite disposer d'éléments de preuve crédibles pour étayer son action de plaidoyer grâce à la surveillance et à l'évaluation de l'état de la gouvernance des terres. La Coalition facilitera l'apprentissage collectif parmi ses membres moyennant: i) la poursuite du développement du Portail foncier, afin que ce site devienne une source d'informations sur la gouvernance des terres faisant autorité en la matière; ii) des activités de surveillance qui permettent de rassembler des faits susceptibles d'étayer le plaidoyer, y compris la production d'une étude sur l'indice de faisabilité foncière et un rapport sur la situation foncière dans le monde présentant une évaluation quantitative et qualitative de la gouvernance des terres; iii) des recherches sur l'évolution des liens qui existent entre la question foncière et les grands enjeux du développement, notamment l'investissement dans l'agriculture; et iv) un appui à la détermination, au partage et à l'assimilation des bonnes pratiques en matière de gouvernance des terres.

IV. Produits et avantages escomptés

- 11. Les principaux résultats attendus de la composante 1 sont les suivants: i) les dispositions favorables aux pauvres qui figurent dans les lois, les politiques ou les programmes fonciers nationaux sont renforcées, en tenant compte des Directives volontaires, dans 10 pays prioritaires (des observatoires de surveillance foncière sont établis); et ii) la mise en œuvre des politiques foncières novatrices existantes est améliorée dans 10 pays prioritaires, et au moins 100 000 ménages ruraux acquièrent des droits fonciers ou voient leurs droits fonciers protégés grâce à une action de la Coalition sur le terrain.
- 12. Pour la composante 2: i) des activités de promotion et de diffusion de l'information sur les Directives volontaires sont conduites dans au moins 15 pays, et la Coalition contribue à la mise au point d'outils facilitant leur mise en œuvre et leur suivi, en collaboration avec l'équipe de la FAO chargée des régimes fonciers; ii) les acteurs et les hauts responsables mondiaux, régionaux et nationaux sont informés sur les Directives volontaires; iii) l'intérêt et le retentissement des notes d'orientation et des outils d'information produits par la Coalition sont bien notés (4 sur une échelle de 5) par l'audience ciblée; et iv) l'intérêt et le retentissement de trois initiatives de concertation multipartite lancées et appuyées par la Coalition au niveau régional et national sont bien notés (4 sur une échelle de 5).
- 13. Pour la composante 3: i) le Portail foncier, une plateforme conviviale d'accès en ligne pour le partage de l'information et des savoirs sur la question foncière, fait autorité en la matière au niveau mondial et est entièrement développé; le nombre de visites du site a au moins doublé en deux ans (par rapport au niveau de base de 10 000 visites par mois en 2012); et ii) l'écart de connaissances entre les organisations de la base, les institutions de recherche et les hauts responsables travaillant sur les questions foncières a sensiblement diminué grâce aux itinéraires d'apprentissage et à diverses activités de formation et grâce à la surveillance des tendances observées dans les domaines suivants: accès à la terre, accords fonciers et gouvernance des terres.

V. Modalités d'exécution

14. Toutes les activités seront réalisées par les membres et les partenaires de la Coalition. La mise en œuvre sera dirigée et coordonnée par le Secrétariat, sous la supervision du Conseil de la Coalition. Au niveau régional, le Secrétariat décentralisé est actuellement hébergé par des organisations régionales de la société civile, qui sont membres de la Coalition: la Rwanda Initiative for Sustainable Development, pour le pôle Afrique, et la Coalition asiatique des ONG aux Philippines, pour le pôle Asie, tandis qu'en Amérique latine le Centro Peruano de Estudios Sociales, au Pérou, accueille un pôle de communication. Le personnel de chaque pôle se limite en général à un coordonnateur régional secondé par un

- auxiliaire chargé de la communication, tandis qu'en Amérique latine la décentralisation régionale sera entièrement achevée en 2013.
- 15. Les engagements, la comptabilité, les décaissements et les opérations du programme seront réalisés par le FIDA, au nom de la Coalition, conformément aux règles et procédures que le Fonds applique à la gestion de ses propres ressources. Les passations de marchés relatives aux biens, aux services et à l'emploi de consultants, qui sont nécessaires au programme, seront effectuées conformément aux procédures du FIDA.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

- 16. Le don financera la mise en œuvre du Cadre stratégique de la Coalition en 2013 et 2014. Pendant cette période de deux ans, le montant total du coût des activités de la Coalition devrait se chiffrer à 15,39 millions d'USD. Le programme sera financé par un don du FIDA, d'un montant de 2 millions d'USD, tandis que 13,39 millions d'USD supplémentaires seront financés par d'autres membres, des partenaires stratégiques (la Commission européenne, les Pays-Bas et la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse [DDC]) et divers donateurs³. Sur les 13,39 millions d'USD de cofinancement pour 2013-2014, la somme de 11,36 millions d'USD est acquise (dans le cadre d'accords de financement déjà signés ou qui sont à un stade avancé et devraient être signés avant fin 2012), tandis que 2,03 millions d'USD seront mobilisés en 2013.
- 17. Le plan du FIDA concernant ses relations futures avec la Coalition (EB 2006/89/R.36) fixe comme objectif qu'au moins 65% du financement de la Coalition proviennent d'autres sources que le FIDA. Depuis décembre 2008, la Coalition a atteint, voire dépassé cet objectif et est déterminée à continuer en ce sens. Par rapport au budget total du programme proposé au titre de ce don de deux ans (2013-2014), la nouvelle contribution du FIDA serait équivalente à 13% du financement total du budget de la Coalition⁴.

Récapitulatif du budget et du plan de financement (en milliers de dollars des États-Unis)

Nombre	Catégorie de dépenses	FIDA	Cofinancement
1	Dépenses administratives du Secrétariat	100	873
2	Personnel du programme, activités mondiales et régionales	460	3 685
3	Voyages et suivi-évaluation	80	183
4	Dons/activités du programme	1 360	8 649
	Total	2 000	13 391

_

³ En 2011-2012, la Coalition a mobilisé de nouveaux fonds auprès des donateurs suivants: i) le Gouvernement néerlandais, pour quatre années supplémentaires (2012-2015), à concurrence d'un montant total de 5,6 millions d'USD; ii) l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, pour un appui des activités de base en 2012-2014, à concurrence d'un montant total de 1,92 million d'USD; iii) Irish Aid, pour une somme de 534 000 USD; iv) DDC, à hauteur de 39 000 CHF, pour l'Initiative sur la transparence, et de 800 000 CHF pour la plateforme de connaissances "Matrice foncière"; et v) la Fondation Ford, pour un montant de 4,3 millions d'USD. Une proposition de don de la Commission européenne, d'un montant de 4 millions d'EUR sur trois ans (2013-2015), pour le financement des activités de base, a reçu une approbation préliminaire et attend l'approbation finale. La DDC a annoncé une contribution d'environ 600 000 USD par an pendant quatre ans pour financer les activités de base.

⁴ Le budget annuel de la Coalition a régulièrement augmenté au cours des cing dernières années, pour atteindre

⁴ Le budget annuel de la Coalition a régulièrement augmenté au cours des cinq dernières années, pour atteindre 5,8 millions d'USD en 2012, et il devrait continuer sur cette lancée en 2013 et 2014. Depuis 2009, le FIDA a légèrement réduit sa contribution à la Coalition, qui est maintenant stabilisée aux environs de 1 million d'USD par an, ce qui se traduit par une diminution majeure de la part relative du financement du FIDA dans le budget global de la Coalition (de 35% en 2009 à 16% en 2012 et une prévision de 12% en 2014), qui comprend le financement des dépenses administratives du Secrétariat et du personnel technique.

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Moyen de vérification	Assumptions
Goal	Enable poor women and men to achieve secure and equitable access to land	% of farm households with tenure security in areas covered by ILC land monitoring activities. Frequency of land disputes in areas covered by ILC land monitoring	Compilation of results of CSO-IGO monitoring (Land Watch, Observatories, World Bank LGAF) Impact surveys	
Objectifs	 i) influence the formulation and implementation of national land policy for the benefit of poor rural women and men ii) peser sur les processus et régimes fonciers d'envergure mondiale et régionale à l'appui de politiques et d'une gouvernance foncières favorables aux pauvres; et iii) mettre en place un réseau de connaissances de pointe sur la gouvernance foncière, afin de concourir à l'amélioration significative du suivi, du partage et de l'assimilation des savoirs dans le domaine foncier. 	Nbr of target countries in which pro-poor provisions in national land law and policy are strengthened Nbr of target countries in which implementation of progressive land policy is significantly improved Nbr of rural households (M/F) that gained or protected their land rights as result of ILC action Nbr of popularization, implementation or monitoring tools related to the VGs with inputs from ILC Average rating of relevance and impact of ILC policy briefs and info tools on the VGs Average rating of relevance and impact of 3 multistakeholders dialogues initiated by ILC Nbr of hits/month log-ins to Land Portal Average rating of satisfaction by beneficiaries of learning routes and training activities	Legislative and legal provisions in target countries Monitoring governments targets and media reports Progress reports of supported actions Monitoring international targets and media reports Biennial survey of ILC membership Land Portal webpage Survey reports Participants questionnaire	Target countries enjoy a stable political environmen necessary for land reform and policy implementation
Produits	 i) 10 country- level collaborative partnerships deliver pro-poor provisions in national land law, policy or program taking into account the Voluntary Guidelines. Land watch established. Country profiles completed. ii) 10 direct interventions in for improving implementation of existing progressive land policy in 10 countries. 100,000 rural households gained or protected their land rights iii) Popularization, information, implementation & monitoring tools on VGs are developed and used in 15 countries in collaboration with FAO iv) Awareness of the VG is raised among global, regional and national actors and policy makers v) Policy briefs and information tools developed, used and positively rated by target audience vi) 3 ILC initiated and supported global/regional multi-stakeholders dialogues rated positively vii) Land Portal is fully developed and the number of hits, log-ins to the Portal at least doubled in two years viii) Knowledge gap between grassroots organizations, research institutions and policy makers is significantly reduced through learning routes and other training activities and through monitoring of trends in access to land, land deals and land governance 			Land issues retain of gain attention by decision-makers, researchers and donors and in the global development agenda
Key Activities			Ž	